

La lettre du département Accompagnement des Entreprises
sur l'actualité emploi, économie, travail et relations sociales

N°38

Septembre 2025

MESURES DE SOUTIEN A L'EMPLOI ET A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

AIDES A L'INVESTISSEMENT / INNOVATION

Grand Défi « Dispositifs médicaux numériques en santé mentale » – France 2030 (Bpifrance) : les projets doivent cibler la prévention, le diagnostic, la prise en charge ou le suivi des **troubles psychiques, addictifs et neurodéveloppementaux**, en se conformant à la réglementation des dispositifs médicaux. Les technologies incluent l'IA, la réalité virtuelle et les plateformes de télésurveillance. L'aide sera apportée sous forme de **subventions (60%) et d'avances récupérables (40%)**.

Appel à candidatures **jusqu'au 30 septembre 2025**.

[En savoir plus](#)



[Appel à projets Grand Défi « Dispositifs médicaux numériques en santé mentale » | Bpifrance](#)

Grand Défi « Dispositifs médicaux numériques au service des personnes âgées et du bien vieillir » - France 2030 (Banque des Territoires) : cet appel à projets vise à identifier, évaluer et financer des projets numériques innovants, répondant aux besoins des personnes âgées, des patients, des aidants, ainsi que des professionnels et des établissements. L'objectif est de **transformer les parcours de soins et de vie des utilisateurs grâce à des dispositifs numériques**, en abordant des thématiques clés telles que la prévention de la perte d'autonomie, la prise en charge et accompagnement de la personne âgée ; l'approche domiciliaire de la prévention, de la prise en charge et du suivi ; la qualité de vie des personnes âgées et des aidants ; la qualité de vie au travail des professionnels du soin accompagnant des personnes âgées de santé ; le suivi et la coordination au service des parcours de soin et de vie des personnes âgées. Les projets retenus seront financés sur une période allant de **12 à 24 mois maximum** pour une **assiette de dépenses prévue entre 600 000 à 2 millions d'euros**.

Appel à candidatures **jusqu'au 7 octobre 2025**.

[En savoir plus](#)



[Dispositifs Numériques Médicaux au service des personnes âgées et du bien-vieillir](#)

Grand Défi « Soutenir l'Innovation dans la Stérilisation et la Conception de DM Respectueux de l'Environnement » - France 2030 (Bpifrance) : cet appel à projets vise à soutenir des solutions innovantes en **technologies de stérilisation, dispositifs médicaux réutilisables, matériaux recyclables ou biodégradables, et emballages stériles innovants pour dispositifs médicaux**. Les projets doivent avoir un budget supérieur à 1 million d'euros pour les projets individuels et supérieur à 2 millions d'euros pour les projets collaboratifs.

Appel à candidatures **jusqu'au 15 octobre 2025**.

[En savoir plus](#)



[Appel à projets Grands Défis « Soutenir l'Innovation dans la Stérilisation et la Conception de DM Respectueux de l'Environnement » | Bpifrance](#)

« **BCIAT 2025 - Biomasse chaleur pour l'industrie, l'agriculture et le tertiaire** » - France 2030 (Ademe) : cet appel à projets vise à accompagner les projets de production de chaleur de plus de 12GWh/an via **une chaudière ou un générateur à air chaud et à partir de biomasse**.

Appel à candidatures **jusqu'au 16 octobre 2025**.

[En savoir plus](#)



[BCIAT 2025 - Biomasse chaleur pour l'industrie, l'agriculture et le tertiaire | Agir pour la transition écologique](#)

« **Résilience et Capacités Agroalimentaires 2030** » - France 2030 (Bpifrance) : cet appel à projets vise à identifier des projets suffisamment matures pour entrer, au terme ou au cours du projet, dans une **production industrielle ou préindustrielle ou dans des démarches de déploiement dérisquées** sur les problématiques suivantes: le soutien aux capacités industrielles d'intrants agricoles essentiels et de complémentation critique pour l'alimentation animal; le soutien à la réindustrialisation des maillons agroalimentaires innovants ou à forts potentiels économiques; le soutien aux démarches collectives innovantes de transition et de résilience des filières agricoles et agroalimentaires. L'aide apportée prendra la forme de **60% de subventions au maximum et 40% d'avances remboursables au minimum**.

Appel à candidatures **jusqu'au 11 mars 2026 (relève intermédiaire au 30 septembre 2025)**.

[En savoir plus](#)



[Appel à projets : « Résilience et Capacités Agroalimentaires 2030 » | Bpifrance](#)

« **Financement des prototypes de technologies agricoles innovantes** » - France 2030 (Bpifrance) : cet appel à projets a pour objectif de financer la **présérie industrielle de machines fixes ou mobiles et d'équipements agricoles intégrant des technologies numériques**, dont l'intelligence artificielle. Ces innovations doivent permettre d'adapter les prototypes aux diverses conditions pédoclimatiques, aux différents systèmes de culture ou d'élevage, et à des itinéraires techniques variés, au service de l'agroécologie. Les projets présentent une assiette de dépenses totales comprise **entre 200 000 € et 3 000 000 €**.

Appel à candidatures **jusqu'au 28 avril 2026**.

[En savoir plus](#)



[Appel à Projets « Financement des prototypes de technologies agricoles innovantes » | Bpifrance](#)

« **Soutien aux projets d'investissements pour produire en France les véhicules routiers de demain et leurs composants** » - France 2030 (Bpifrance) : cet appel à projets s'adresse principalement aux sous-traitants du secteur automobile, réalisant **au moins 30 % de leur chiffre d'affaires dans cette filière**. Les projets doivent s'inscrire dans une dynamique de **transformation ou de relocalisation industrielle**. Trois grandes catégories d'investissements sont visées par ce dispositif : la production de composants pour les véhicules électriques ou hydrogène tels que moteurs électriques, batteries, électronique embarquée, équipements connectés ; la diversification industrielle c'est-à-dire le développement d'activités hors filière automobile pour renforcer la résilience économique des sous-traitants ; et enfin la décarbonation industrielle à travers la réduction des consommations énergétiques et la mise en place de procédés plus vertueux. L'aide apportée sera constituée **d'une part de subvention et d'une part d'avance récupérable**.

Appel à candidatures **jusqu'au 20 octobre 2026 (prochaine relève le 18 novembre 2025)**.

[En savoir plus](#)



[France 2030 : Lancement des appels à projets « Soutien aux projets d'investissements pour produire en France les véhicules routiers de demain et leurs composants » et « CORAM 2025 » | Direction générale des Entreprises](#)

"DECARB-FLASH 2025-2027" (Ademe) : ce dispositif vise à financer des actions de décarbonation pour les sites industriels de PME, ou de grandes entreprises non soumises à EU-ETS. Les projets déposés doivent conduire à une **réduction des émissions de gaz à effet de serre** du bénéficiaire, notamment par la baisse de la consommation de combustibles, que ce soit au niveau des procédés industriels, des équipements produisant des utilités industrielles ou de l'isolation des bâtiments industriels. Le coût total cumulé doit être compris **entre 100 K€ et 3 M€**.

Appel à candidatures **jusqu'au 15 février 2027**.

[En savoir plus](#)



[DECARB FLASH 2025-2027 | Agir pour la transition écologique](#)

« Transition numérique de la Culture et appropriation de l'intelligence artificielle » - France 2030 (Bpifrance) : les projets attendus doivent s'inscrire dans l'un des secteurs des industries culturelles et créatives. Ils doivent viser au développement de nouveaux outils contribuant à la production de **nouveaux contenus culturels fondés notamment sur l'IA**, ou au **développement de solutions de partage de données et de sécurisation des contenus**. Les projets attendus doivent présenter une assiette de dépenses éligibles minimum de 400 000 €.

Appel à candidatures **jusqu'au 16 juin 2027 (première relève intermédiaire au 28 octobre 2025)**.

[En savoir plus](#)



[Appel à projets : « Transition numérique de la Culture et appropriation de l'intelligence artificielle » | Bpifrance](#)

« Challenge prévention : démontrer la valeur des innovations en vie réelle » - France 2030 (Bpifrance) : cet appel à projets vise à soutenir des **dispositifs innovants en prévention**, intégrant des technologies de santé innovantes, avec un **budget de 3M€ à 10M€**, et un déploiement prioritaire sur le marché français. Les thématiques incluent l'infertilité, la santé de l'enfant, la santé mentale, la perte d'autonomie, les maladies chroniques, la promotion de comportements favorables à la santé, la vaccination, les maladies infectieuses et les maladies rares.

Appel à candidatures **jusqu'au 31 juillet 2028** (3 relèves intermédiaires : **16 septembre 2025**, 22 septembre 2026 et 28 septembre 2027).

[En savoir plus](#)



[Appel à projets « Challenge prévention : démontrer la valeur des innovations en vie réelle » | Bpifrance](#)

Transition écologique : les entreprises jouent un rôle important dans la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la biodiversité et celle de l'environnement. Vous souhaitez vous engager et assurer la transition écologique de votre entreprise ? **Découvrez les aides et les dispositifs disponibles.**

[En savoir plus](#)



[Entreprises : quelles aides pour assurer votre transition écologique ? | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Acquisition de véhicules hydrogène par les petites entreprises (Région IDF) : afin d'améliorer la qualité de l'air en Île-de-France, la Région facilite l'achat de véhicules hydrogène pour les **petites entreprises**. Avec jusqu'à 15 000 euros d'aide pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes et 30 000 euros pour les camionnettes ou camions.

[En savoir plus](#)



[Dispositif Véhicules propres - Acquisition de véhicules hydrogène par les petites entreprises | Région Île-de-France](#)

FISCALITE

Industrie verte : le crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte ou C3IV offre un crédit d'impôt pouvant atteindre **60 % de vos investissements dans les filières vertes**. Découvrez les conditions d'éligibilité, les taux majorés selon votre situation et démarrez votre projet !

[En savoir plus](#)



[Tout savoir sur le crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte \(C3IV\) | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Crédit d'impôt famille : en soutenant financièrement **la garde des jeunes enfants de vos salariés**, vous pouvez bénéficier d'un avantage fiscal. Vérifiez si vous pouvez y prétendre.

[Faire le point](#)



[Crédit d'impôt famille : bénéficiez d'un avantage fiscal en participant aux frais de garde des enfants de vos salariés | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Aides fiscales à l'innovation : explorez les **6 aides financières disponibles** pour booster l'innovation dans votre entreprise. CIR, CICO, JEI et d'autres dispositifs vous attendent.

[Accéder au simulateur](#)



[Simulateur d'aides fiscales à l'innovation | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Invendus non alimentaires : la loi AGECE vous oblige à valoriser vos invendus non alimentaires. Découvrez comment cette obligation se transforme en avantage concret : quel que soit votre régime (IR ou IS), le don de vos produits ouvre droit à une **réduction fiscale égale à 60 % de leur valeur, plafonnée à 5 % de votre chiffre d'affaires**.

[Faire le point](#)



[Donner vos invendus non alimentaires : comment ça marche et quelles sont vos obligations ? | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

AIDES A L'EMPLOI

Aides à l'embauche 2025 : que vous embauchiez un apprenti, un demandeur d'emploi ou un travailleur handicapé, vous pouvez bénéficier **d'aides financières et d'exonérations de cotisations** pour vos prochains recrutements.

[En savoir plus](#)



[Employeurs : vous pouvez prétendre à des aides à l'embauche | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

ACCOMPAGNEMENT

Transition écologique : la Région Ile-de-France offre aux entreprises franciliennes un programme de co-développement pour les soutenir dans leur transition écologique. L'esprit est d'organiser un **partage d'expérience fructueux entre chefs d'entreprise, de former et de faciliter l'accès à des ressources concrètes** (expertises, financements, outils de diagnostic...).

Candidatures ouvertes **jusqu'au 21 septembre** et début du programme le **14 octobre 2025**.

[S'inscrire](#)



[Parcours engager mon entreprise vers la transition écologique - Promo #4](#)

Troisième promotion 2025-2026 "France Tourisme Tech" : l'objectif de ce programme est d'accompagner la croissance des entreprises à potentiel de la *travel tech*, c'est-à-dire **développant des solutions innovantes appliquées au secteur du tourisme** (amélioration de l'expérience voyageur, meilleure gestion des flux touristiques, etc.), en apportant notamment pour ce faire un **appui à l'innovation ouverte (open innovation)** et à l'internationalisation, ainsi qu'un mentorat.

Appel à manifestation d'intérêt **jusqu'au 21 septembre 2025**.

[En savoir plus](#)



[France Tourisme Tech : troisième promotion | Direction générale des Entreprises](#)

Service Conseillers- Entreprises : ce service permet aux TPE et PME de **poser en ligne une question concrète** (recrutement, formation, transition écologique, transmission, difficultés économiques, etc.) et d'être rappelées sous cinq jours ouvrés par un expert public compétent. Il s'appuie sur un réseau de plus de 12 000 conseillers issus d'administrations et d'organismes publics variés : **DREETS, DEETS, France Travail, OPCO, URSSAF, chambres consulaires, Banque de France, etc.** Grâce à cette coordination, les entreprises reçoivent une réponse rapide, personnalisée et gratuite, directement adaptée à leur besoin.

[En savoir plus](#)



[Accueil | Service public Conseillers-Entreprises](#)

Visite conseil Urssaf : anticipez sereinement la mise en place de nouveaux dispositifs dans votre entreprise grâce à la visite conseil de l'Urssaf Île-de-France. Bénéficiez de l'expertise d'un spécialiste pour **sécuriser vos démarches, optimiser vos déclarations sociales et éviter les erreurs**, le tout gratuitement.

[En savoir plus](#)



[Entreprises, bénéficiez d'une visite conseil pour vos nouveaux dispositifs en Île-de-France - Ur'Start IDF](#)

Apprentissage et handicap : le contrat d'apprentissage est accessible dès l'âge de seize ans et, pour les apprentis bénéficiaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), **sans limite d'âge maximal**. Destiné aux **apprentis, centres de formation d'apprentis (CFA) et employeurs privés ou publics**, le *Guide apprentissage et handicap* publié par le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, avec l'appui de l'Agefiph et du FIPHFP, vise à informer et sensibiliser sur l'opportunité que représente l'**apprentissage aménagé**.

[Télécharger le guide](#)



[Apprentissage et handicap : un guide pour les employeurs et les apprentis | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)

Médiation du crédit : votre banque refuse un crédit ou dénonce votre découvert ? **Gratuite et confidentielle**, la médiation du crédit peut rétablir le dialogue avec vos partenaires financiers. Découvrez quand et comment la solliciter en **5 questions-réponses**.

[En savoir plus](#)



[Difficultés de financement : la médiation du crédit aux entreprises en cinq questions | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

AUTRES INFORMATIONS

FORMALITES / OBLIGATIONS

Plateforme d'indemnisation JOP Paris 2024 : la plateforme d'indemnisation des préjudices économiques est ouverte. Vous avez subi un préjudice économique **en raison des mesures de police** prises dans le cadre des JOP Paris 2024 ? Effectuez une demande d'indemnisation en ligne dès à présent.

[En savoir plus](#)



[Dédommagement -JOP Paris 2024 : ouverture de la plateforme d'indemnisation des préjudices économiques | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Propriété intellectuelle : vous avez développé **une invention, un produit ou une solution** et vous souhaitez protéger votre propriété intellectuelle ? Découvrez les étapes pour effectuer un **dépôt de brevet**. Vous pouvez également bénéficier jusqu'à **7 050 € de remboursement** sur vos dépôts de titres de propriété intellectuelle grâce à un fonds de subvention dédié.

[En savoir plus](#)



[Déposer un brevet : mode d'emploi | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Accessibilité : une nouvelle directive sur l'accessibilité est **entrée en vigueur le 28 juin 2025**. Commerce en ligne, transports, banques... Découvrez les produits et services concernés et les exigences de conformité. **Des exemptions sont possibles pour les petites entreprises**.

[En savoir plus](#)



[La nouvelle directive européenne « Accessibilité » : pour des produits et des services accessibles aux personnes en situation de handicap | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Conformité RSE : **Portail RSE** est un outil numérique et gratuit qui permet aux entreprises de connaître et de répondre à leurs obligations réglementaires en matière de RSE. **Une nouvelle fonctionnalité** qui s'appuie sur l'intelligence artificielle permet de comparer votre situation actuelle avec une **situation cible conforme aux normes européennes**.

[En savoir plus](#)



[Une intelligence artificielle pour aider les entreprises dans leur mise en conformité RSE | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Versement mobilité : au 1er juillet, les taux du versement mobilité ont évolué. Cette contribution patronale essentielle au **financement des transports** concerne de nombreuses entreprises. Vérifiez si c'est votre cas et anticipez les nouveaux montants.

[En savoir plus](#)



[Versement mobilité : êtes-vous concerné ? | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Financement de l'apprentissage : au 1^{er} juillet le financement des contrats d'apprentissage a évolué. Une participation financière sera désormais demandée aux employeurs pour les contrats de **niveau Bac+3 et plus**.

[En savoir plus](#)



[Ressources humaines -Apprentissage : des changements au 1er juillet | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Registre National des Entreprises (RNE) : vous pouvez désormais obtenir une **attestation d'immatriculation** au RNE. Gratuite et accessible en ligne, elle simplifie vos démarches et authentifie votre statut.

[La demander](#)



[Formalités -Immatriculation au RNE : obtenez dès à présent votre attestation ! | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Congés payés : la gestion des congés payés a récemment évolué, notamment concernant **les arrêts maladie**. Pour garantir votre conformité et maîtriser ce sujet essentiel pour vos salariés, voici **8 questions/réponses essentielles**.

[En savoir plus](#)



[Les congés payés de vos salariés en 8 questions | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Accueil des stagiaires : accueillir un stagiaire implique de nouvelles obligations. **Gratification obligatoire, durée de stage, mesures de sécurité...** Restez informé pour offrir un cadre légal et sécurisé à vos stagiaires.

[En savoir plus](#)



[Accueil d'un stagiaire : quelles sont vos obligations ? | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Saisie sur salaire : la procédure de saisie sur salaire a fait l'objet d'une réforme à compter du 1^{er} juillet 2025. **Procédure déjudiciarisée, registre numérique et intervention des commissaires de justice** : consultez les points clés à connaître.

[En savoir plus](#)



[Créances -Quels changements pour la procédure de saisie sur salaire ? | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Fiches de paie : plus qu'un justificatif, la fiche de paie est un document complexe et réglementé. **Mentions obligatoires, format de transmission, délais de conservation...** Vérifiez vos connaissances et assurez votre conformité : décryptage de chaque rubrique, de la rémunération au net social.

[Tout savoir](#)



[Tout savoir sur la fiche de paie | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Bénéficiaires effectifs : identifier et déclarer les bénéficiaires effectifs de votre société est une **obligation légale majeure**. Depuis le mois de juin, un simple oubli ou une erreur peut entraîner la **radiation d'office** de votre société.

[En savoir plus](#)



[Déclaration des bénéficiaires effectifs de la société | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Gestion des déchets : toute entreprise qui produit ou détient des déchets est responsable de leur gestion et leur traçabilité est obligatoire. Pour être conforme, deux options s'offrent à vous : **la tenue d'un registre ou la déclaration sur Trackdéchets**.

[Explications](#)



[Gestion des déchets de l'entreprise : ce qui doit être mis en place | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

ACTUALITES CONDITIONS DE TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Accidents du travail : l'INRS consacre un dossier à la prévention des accidents du travail, qui demeure un enjeu majeur en France **au regard de la sinistralité élevée**. Au travers d'exemples en entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, il propose et illustre un grand nombre de **démarches de prévention** pouvant y être déployées.

[En savoir plus](#)



[Revue Hygiène & sécurité du travail. Dossier - Publications et outils - INRS](#)

Postures sédentaires : dans de nombreux secteurs d'activités, le tertiaire notamment, la posture assise est une posture de travail couramment rencontrée. Dès lors qu'elle est maintenue dans le temps et associée à une très faible dépense énergétique, elle peut entraîner des **conséquences délétères sur la santé**. Souvent méconnus, les risques associés au maintien dans le temps de cette posture, dite sédentaire, représentent pourtant un réel enjeu de santé au travail.

[En savoir plus](#)



[Postures sédentaires. Ce qu'il faut retenir - Risques - INRS](#)

Fondamentaux en prévention : la prévention des risques professionnels vise à **assurer la sécurité des travailleurs et à protéger leur santé physique et mentale**. Cette obligation réglementaire, dont les principes généraux sont inscrits dans le Code du travail, s'impose à l'employeur. Elle nécessite la mise en œuvre d'une **démarche de prévention** et requiert un véritable engagement de l'employeur et l'implication de toute l'entreprise.

[En savoir plus](#)



[Fondamentaux de la prévention. Fondamentaux en prévention - Démarches de prévention - INRS](#)

Burn-out et risques psychosociaux : le burn-out ou syndrome d'épuisement professionnel est défini par l'Organisation mondiale de la Santé dans sa classification internationale des maladies, comme un syndrome « **résultant d'un stress professionnel chronique** ». Des ressources existent pour le comprendre et ainsi **mieux le prévenir**.

[En savoir plus](#)



[Burn-out et risques psychosociaux : comprendre pour mieux prévenir | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Heures supplémentaires : levier de flexibilité pour votre activité, les heures supplémentaires répondent à un cadre précis. **Rémunération, repos compensateur, contingent annuel** : (re)découvrez les règles essentielles pour une gestion conforme et sécurisée de vos équipes.

[En savoir plus](#)



[Heures supplémentaires pour les salariés du privé, comment ça marche ? | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

ACTUALITES SOCIALES DE L'ENTREPRISE

Emploi des 50+ : l'Etat et ses partenaires ont lancé un **guide de bonnes pratiques**, une campagne de communication ainsi qu'un site web à destination des employeurs et des travailleurs. Leurs objectifs : lutter contre les stéréotypes persistants et **valoriser les compétences des travailleurs expérimentés**.

[En savoir plus](#)



[Engager son entreprise pour l'emploi des 50+ | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)

Chèque-vacances : ils permettent d'offrir des avantages sociaux à vos salariés tout en bénéficiant d'**exonérations de cotisations**. Découvrez comment les obtenir, les critères d'attribution et les contributions de l'employeur.

[En savoir plus](#)



[Entreprises : tout ce que vous devez savoir sur les chèques-vacances | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Titres-restaurant : une réforme du titre-restaurant a été annoncée avec un ensemble de mesures pour faire évoluer ce dispositif. En tant qu'employeur, quelles sont les **obligations et avantages** en la matière ? Le tour du sujet en **5 points essentiels**.

[Tout savoir](#)



[Titres-restaurant : les 5 informations à connaître | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)